



GRÈVE DES ASCT :

Enfin un accord de sortie de crise !

Depuis le début de l'année, de multiples actions et alertes auraient dû conduire la Direction SNCF à prendre conscience du malaise des ASCT et à répondre aux revendications portées par les OS.

Face à l'absence de réponses à hauteur de leurs revendications légitimes, les contrôleurs ont alors décidé de faire grève. Nos fédérations syndicales rappellent qu'elles n'ont jamais cessé de relayer les revendications des contrôleurs et de proposer des solutions à la direction de la SA Voyageurs pour éviter cette grève de fin d'année.

Emploi, déroulement de carrière, rémunération, parcours professionnel, inaptitude... Tous les sujets qui fâchent ont été mis sur la table. Il aura fallu en arriver à une situation d'extrême tension pour que la direction de la SNCF et son Président reprennent l'initiative et formulent de nouvelles propositions.

C'est donc le 22 décembre, dans la nuit, qu'un accord a été trouvé entre les fédérations syndicales et la direction SNCF. Cet accord global couvre l'ensemble des revendications portées par les contrôleurs et permet aujourd'hui la suspension du mouvement de grève pour le week-end du jour de l'an et une sortie de crise par le haut pour les contrôleurs.

Dans le détail, de nombreuses revendications ont été satisfaites. C'est donc l'ensemble des agent·es de la filière Trains (Inoui, TER, Transilien, Ouigo, Intercités) qui sont aujourd'hui les gagnant·es de cette mobilisation exceptionnelle. Des clauses de revoyure sont actées, elles nous permettront de vérifier que les mesures sont respectées sur l'ensemble du territoire. Nos fédérations et leurs équipes militantes dans les résidences Trains seront très attentives au bon déploiement de ces mesures.

En conséquence, les fédérations syndicales CGT Cheminots, UNSA-Ferroviaire, SUD-Rail et CFDT Cheminots ont décidé de valider cet accord de sortie de crise.

Elles considèrent néanmoins que la Direction SNCF n'est pas quitte, car le malaise existe toujours chez les ASCT et touche l'ensemble des métiers de l'entreprise. D'autres réponses devront être apportées. Dans ce sens, les Fédérations se réuniront le 5 janvier 2023 pour discuter des sujets revendicatifs à porter.